



DOSSIER DE PRESENTATION

" Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien "

Rencontres européennes à Lille

jeudi 8 et vendredi 9 novembre 2007

Sommaire :

Introduction	2
I. Coopération transfrontalière : territoires vécus, territoires durables.....	2
II. Quels enjeux politiques et opérationnels pour la coopération transfrontalière de demain ?	3
III. Vers l'"Euro-MOT"	3
IV. Programme provisoire.....	4
V. L'organisation des Rencontres	5
VI. L'enveloppe financière	6
Annexes :	7
- Présentation de la Mission Opérationnelle Transfrontalière	7
- Carte du réseau de la MOT	9

Introduction

La Mission Opérationnelle Transfrontalière organise les 8 et 9 novembre 2007, à Lille, un grand colloque européen sur les enjeux politiques et opérationnels de la coopération transfrontalière.

Au travers de rapports d'expériences concrètes, de débats et de tables rondes thématiques, ces rencontres à destination d'un large public permettront d'établir un bilan et de formaliser, sous la forme d'un livre blanc, enjeux et propositions pour l'avenir.

I. Coopération transfrontalière : territoires vécus, territoires durables

L'Europe au quotidien

Le traité de Rome a 50 ans. Depuis, les accords de Schengen, le marché unique, l'instauration de l'euro et les politiques de cohésion ont contribué à l'intégration des territoires transfrontaliers.

Ceux-ci sont les premiers concernés par la construction européenne. Ce sont des "territoires vécus", des bassins de vie et d'emploi qui génèrent chaque jour des flux importants de travailleurs et de consommateurs frontaliers. Des coopérations variées dans les domaines de l'économie, de la culture, de l'environnement s'y déploient, même si certains de ces territoires demeurent enclavés ou périphériques.

Pour ces territoires, l'ouverture de plus en plus large des frontières constitue à la fois :

- une source de déséquilibre : inadaptation des cadres nationaux politiques, administratifs, juridiques, fiscaux, à la réalité du fonctionnement transfrontalier ;
- une opportunité : nouvelles "économies d'agglomération" liées à l'ouverture des frontières ; potentiel lié à la diversité linguistique et culturelle.

Le développement durable en actions

Si tous les territoires européens : régions, métropoles, villes, pays ruraux, espaces naturels, sont invités à participer à la stratégie de Lisbonne-Göteborg, c'est encore plus vrai pour les territoires transfrontaliers :

- Sur le volet économique, ceux-ci peuvent être créateurs de richesse, via le développement des PME frontalières, via le développement de pôles de compétitivité, de clusters, de réseaux de recherche et d'innovation transfrontaliers.
- Sur le volet social, ils peuvent être des espaces d'émergence de marchés du travail transfrontalier, avec une main d'œuvre bi ou tri culturelle, mobile et dynamique.
- Sur le volet environnemental, ils doivent être des espaces communs de responsabilité en matière de préservation des ressources naturelles, de biodiversité, de gestion des risques (massifs, bassins fluviaux ou maritimes, espaces naturels).

Pour devenir des territoires modèles du développement durable, ces espaces urbains et ruraux doivent faire l'objet d'une approche territoriale intégrée. Ils sont en outre des lieux privilégiés d'apprentissage d'une citoyenneté européenne s'enrichissant des appartenances et des cultures nationales et régionales.

II. Quels enjeux politiques et opérationnels pour la coopération transfrontalière de demain ?

Les programmes 2007-2013 sont lancés et la France présidera l'Union européenne au second semestre 2008. Dans ce contexte, l'objectif des "Rencontres" est **d'échanger au niveau européen sur les enjeux politiques et opérationnels de la coopération transfrontalière.**

Ces Rencontres européennes s'inscrivent également dans la période de réflexion sur le budget européen après 2013. Elles seront l'occasion de **mettre en débat l'avenir de la coopération territoriale** comme élément important de la **relance de la construction européenne.**

En outre, ces Rencontres permettront de démontrer :

- **qu'une Europe concrète est en marche** au sein des territoires transfrontaliers : une Europe de projets, une Europe qui répond aux besoins de ses citoyens ;

- **qu'une Europe conforme aux objectifs de Lisbonne-Göteborg se construit** : lieux de convergence des politiques nationales et européennes, ces projets de territoires transfrontaliers portent en eux les sources d'une bonne articulation des territoires nationaux et d'une intégration européenne réussie conforme aux objectifs de "développement durable" ;

- **que le développement de la coopération transfrontalière doit se poursuivre** : les Etats et l'Union européenne peuvent trouver un fort intérêt à soutenir le développement de tels projets de territoire pour "pacifier" les frontières et en faire des creusets d'une citoyenneté européenne.

Elus, techniciens des territoires, administrations nationales et européennes, acteurs de la coopération transfrontalière en Europe... tous sont concernés ; près de 800 personnes sont attendues pour nourrir la réflexion et favoriser les échanges et la concertation au plan européen, dans le cadre de ce grand colloque qui se déroulera à Lille.

III. Vers l'Euro-MOT

Le transfrontalier, une réponse concrète

Acteur référencé au niveau européen¹, la Mission Opérationnelle Transfrontalière² facilite l'émergence et la réalisation de projets transfrontaliers structurants. Créée à l'origine pour être un outil d'assistance technique, la MOT porte aujourd'hui son message au niveau politique sur le développement des projets de territoire transfrontaliers. Ceux-ci constituent une réponse concrète aux besoins des habitants des régions frontalières et offrent un vecteur puissant d'intégration européenne.

A l'occasion de son 10ème anniversaire, elle a choisi une orientation stratégique nouvelle avec une double mutation : une affirmation au plan politique et une plus grande ouverture européenne.

¹ La MOT a notamment réalisé un Guide pratique sur la coopération transfrontalière pour le compte du Conseil de l'Europe ; elle est chef de file du réseau européen de formation et de recherche INTERFORM et a organisé en lien avec la Commission européenne un important séminaire en novembre 2006 sur le GECT, nouvel outil juridique communautaire.

² Présidée par Pierre Mauroy, cf. Annexes "Présentation de la MOT", page 7

Constituer un réseau puissant à l'échelle européenne

Les membres de la MOT³ sont des acteurs de la coopération transfrontalière sur les frontières françaises terrestres ou maritimes. Aujourd'hui, ceux-ci se proposent de créer un réseau européen puissant pour porter leur message dans toute l'Europe.

L'objectif est d'associer des acteurs d'autres frontières européennes et de coopérer avec d'autres institutions engagées dans la coopération transfrontalière.

Un événement symbolique marquera la première journée du colloque : la MOT deviendra l'Euro-MOT. Des conventions seront signées avec de nouveaux membres situés sur les autres frontières européennes. D'autres réseaux européens agissant dans le domaine de la coopération transfrontalière rejoindront également cette démarche.

IV. Programme provisoire

Judi

- 09h00 – 10h00 Accueil des participants
- 10h00 – 10h40 Ouverture du colloque, contexte et enjeux par Pierre Mauroy
Présentation du programme et des objectifs par Jacques Houbart
- 10h40 – 12h30 1^{ère} table ronde plénière
- 12h30 – 13h00 Point presse
- 12h30 – 14h00 Déjeuner
- 14h00 – 16h30 Première série d'ateliers
- 16h30 – 17h00 Pause
- 17h00 – 18h30 Création de l' "Euro-MOT"
- 19h30 Soirée des 10 ans de la MOT

Vendredi

- 09h30 – 12h00 Deuxième série d'ateliers
- 12h00 – 14h00 Déjeuner
- 13h30 Point presse
- 14h00 – 14h30 Synthèse des ateliers et propositions
- 14h30 – 16h00 2^{ème} table ronde plénière
- 16h00 – 16h30 Principales conclusions et clôture des "Rencontres"

• **1^{ère} table ronde politique**

« Les territoires transfrontaliers : une réponse aux besoins des habitants, une relance de l'Europe par des projets concrets »

L'objectif de cette table ronde est de montrer que les territoires transfrontaliers répondent aux besoins des habitants des espaces frontaliers et qu'ils constituent un moyen efficace pour relancer l'Europe autour de projets concrets, par la convergence des politiques nationales et européennes.

La table ronde sera le lieu d'une interpellation politique et citoyenne sur la nature de l'intégration européenne et les enjeux de la coopération transfrontalière avec la présence d'élus locaux frontaliers, de ministres européens et de représentants des institutions communautaires.

³ Cf. Annexes "Carte du réseau de la MOT", page 9

- **12 ateliers : retour d'expériences et émergence de propositions concrètes**

Les réflexions porteront sur les projets transfrontaliers structurants qui contribuent à la stratégie européenne de Lisbonne-Göteborg. Les ateliers présenteront des expériences significatives développées dans les territoires et mettront à jour les difficultés et les opportunités de la coopération transfrontalière. L'objectif est de faire émerger 5 à 6 propositions concrètes par atelier. Des recommandations pour la coopération transfrontalière pourront ainsi être établies et adressées aux gouvernements nationaux et instances communautaires.

Première série d'ateliers : vivre et travailler dans les territoires transfrontaliers

Le développement économique ; L'emploi et la formation ; Les transports collectifs ; La culture et l'intégration territoriale ; L'environnement ; La santé.

Deuxième série d'ateliers : construire les territoires transfrontaliers

Qu'est-ce qu'un territoire transfrontalier ? ; Les agglomérations transfrontalières ; Les territoires ruraux et naturels transfrontaliers ; La coopération maritime ; Les outils juridiques de la coopération ; La formation aux métiers du transfrontalier.

- **2^{ème} table ronde politique**

« L'Europe des projets au service des citoyens européens : quel soutien les acteurs publics nationaux et communautaires sont-ils prêts à apporter aux projets et aux territoires transfrontaliers ? »

En réponse aux propositions des ateliers, cette table ronde doit mettre en exergue la volonté des institutions européennes, des responsables de programmes communautaires et des acteurs nationaux de soutenir les projets de terrain.

L'objectif est de donner des impulsions et de faire des propositions aux niveaux nationaux et européen pour l'avenir de la coopération transfrontalière (sous la forme d'un "livre blanc"). Ces recommandations pourront servir d'étape à la préparation de la présidence française.

V. L'organisation des Rencontres

Date et lieu : jeudi 8 et vendredi 9 novembre 2007, Lille

Salle : Lille Grand Palais pour les deux journées du colloque

Langues de travail : français, allemand, anglais

Comité d'organisation : le Comité d'organisation se compose de représentants des collectivités locales ainsi que des partenaires fondateurs de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (Caisse des Dépôts, DIACT, Ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de l'Équipement français).

Agence : le comité d'organisation a choisi l'agence "La 4^{ème} Dimension" pour soutenir l'organisation de ce grand événement européen.

VI. L'enveloppe financière

L'enveloppe financière globale s'élève à environ 600.000 euros.

BUDGET	
Prestations	Euros TTC
Prestation de l'agence La 4ème Dimension	70 000,00
Location des espaces Lille Grand Palais	35 000,00
Organisation et gestion technique des espaces (audio/video...)	64 000,00
Animation des tables rondes	18 000,00
Restauration colloque	82 000,00
Interprétariat colloque	37 000,00
Brochure Recommandations et Actes du colloque (sans la traduction)	26 000,00
Communication colloque (identité visuelle, films ateliers, brochure)	53 000,00
Soirée des 10 ans (organisation et repas)	45 000,00
Soirée 10 ans (salle et spectacle)	30 000,00
Traductions	60 000,00
Relations presse	10 000,00
Communication création (logo...)	5 000,00
Film 10 ans de la MOT	18 000,00
Publications pour libre service	15 000,00
Déplacements intervenants	32 000,00
TOTAL	600 000,00

La Mission Opérationnelle Transfrontalière

Qu'est-ce que la MOT ?

Une initiative nationale...

✚ Avril 1997

L'Etat français prend conscience des enjeux majeurs de la coopération transfrontalière, il mesure les besoins des porteurs de projets transfrontaliers en matière d'assistance opérationnelle et constate l'utilisation non optimale des fonds Interreg.

✚ Une réponse adaptée

Pour répondre à ces besoins, le Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire (CIADT) d'avril 1997 crée la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT). Elle prend la forme d'une structure interministérielle pilotée par la DIACT (Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires, ex DATAR), associée à cinq sites pilotes candidats à l'expérimentation.

✚ Objectif

L'objectif principal de la Mission Opérationnelle Transfrontalière est de faciliter l'émergence et la réalisation de projets transfrontaliers structurants au niveau local, en favorisant l'articulation des territoires de part et d'autre des frontières.

La structure du réseau



La composition du bureau

Président :	• Pierre Mauroy , Président de Lille Métropole Communauté Urbaine
Vice-présidents :	• Alain Lamassoure , Vice-Président de l'Agence Transfrontalière pour le développement de l'Eurocité Basque Bayonne-San Sebastian • Jean-Claude Guibal , Président de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF)
Secrétaire :	• Christiane Eckert , Adjointe au Maire, Ville de Mulhouse
Trésorier :	• Jean-Marc Garnier , Caisse des dépôts et consignations
Directeur général :	• Jacques Houbart

... relayée par des acteurs de terrain

✚ Janvier 1998 : colloque de Strasbourg

Pour passer de sites identifiés à une plate-forme d'échanges, la MOT devient également une association, chargée de mettre en réseau les acteurs de la coopération transfrontalière.

✚ Un vivier européen

Depuis, la MOT réunit des collectivités territoriales et leurs groupements, des associations, des structures transfrontalières, des grandes entreprises,... impliqués dans le développement de projets transfrontaliers et situés de part et d'autre des frontières.

Construire l'Europe par la réalisation de projets transfrontaliers

L'objectif de la MOT est de faciliter la réalisation de projets transfrontaliers. Sa double légitimité, interministérielle et associative, lui permet de favoriser un dialogue permanent entre les autorités nationales et communautaires et les porteurs de projets locaux. Son rôle s'exerce sur trois axes d'intervention : l'assistance opérationnelle, la mise en réseau et l'aide à la définition de stratégies d'ensemble.

A la source : l'assistance opérationnelle

Une ingénierie transfrontalière

A la demande de ses adhérents, la MOT :

- aide à la formalisation et à la structuration de projets ;
- accompagne leurs démarches, de l'étude de faisabilité au montage opérationnel ;
- conseille les partenaires et veille à l'équilibre transfrontalier ;
- vient en appui au montage de dossiers de financements européens.

Des équipes sur mesure

Pour chaque intervention, la Mission adapte son expertise aux réalités du terrain en constituant des équipes de travail plurinationales et interdisciplinaires.

Elle s'assure que tous les acteurs concernés, et en particulier les élus, suivent l'évolution du projet et organisent son appropriation par les populations.

Elle a vocation à se retirer lorsque ces acteurs se sont donnés les moyens politiques, juridiques, techniques et financiers de la pérennité du projet.

Capitalisation : la mise en réseau

A travers la réalisation d'outils d'information (lettres d'information, newsletters mensuelles, cahiers thématiques, site Internet...) et l'organisation de séminaires de recherche-action (agglomérations, santé, développement économique, transports transfrontaliers...), la MOT favorise l'échange de pratiques et la diffusion des savoir-faire.

L'enjeu pour la MOT, dans le cadre de la programmation européenne 2007-2013, est d'élargir ses actions de mise en réseau à l'ensemble des partenaires européens et plus particulièrement en direction des nouveaux pays membres. Dans ce cadre, la MOT s'investit dans des projets européens : elle est chef de file du projet INTERFORM (réseau européen de formation et de recherche sur les pratiques transfrontalières), financé par INTERACT ; elle a réalisé un guide pratique de la coopération transfrontalière à la demande du Conseil de l'Europe.

Conseil stratégique : aide à la définition d'une politique cohérente

La MOT réalise des études sur des thématiques transversales, le plus souvent à la demande de l'Etat. Le résultat de ces travaux ainsi que l'expression des besoins du terrain lui permettent d'aider à la définition d'une politique globale cohérente, tant au niveau national que communautaire, en proposant notamment des évolutions législatives et réglementaires. Ces recherches alimentent un centre de ressources constitué de fonds juridique, cartographique et documentaire disponibles sur le site Internet <http://www.espaces-transfrontaliers.eu>.

Pour plus d'informations : <http://www.espaces-transfrontaliers.eu>

Destiné aux acteurs de la coopération transfrontalière, ce site « ressources » sur le transfrontalier contient une base de données de projets et de territoires transfrontaliers, des fonds documentaire, juridique et cartographique, une rubrique consacrée aux fonds européens (INTERREG), des liens vers d'autres sites web, des informations sur la MOT, etc. Le site propose également des versions anglaise, allemande, espagnole et italienne.

Contact :

Mission Opérationnelle Transfrontalière

38 rue des Bourdonnais

F - 75001 Paris

Tél. : +33 (0)1 55 80 56 80 / Fax +33 (0)1 42 33 57 00

Mail : mot@mot.asso.fr

